

L'AVENIR DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LA RECHERCHE ET L'INNOVATION EUROPÉENNES

Ces dernières années, les États membres, la Commission et les institutions de recherche et de financement de la recherche ont mis en œuvre des initiatives majeures afin de faire progresser l'égalité femmes-hommes dans la recherche et l'innovation au sein de l'Espace européen de la recherche (EER). Ces efforts doivent se poursuivre et s'étendre pour permettre à la recherche et à l'innovation de contribuer à la résilience et à la qualité de nos institutions démocratiques, ainsi qu'à la durabilité et à la compétitivité de l'UE.

L'Espace européen de la recherche après 2020

En 2019, nous célébrons le 20^e anniversaire des activités européennes consacrées à la promotion de l'égalité femmes-hommes dans la recherche. Au cours de toutes ces années, **l'Europe a accompli de grands progrès et l'égalité femmes-hommes et l'intégration de la dimension de genre sont devenues l'une des priorités de l'EER**, dont les trois objectifs sont l'équilibre femmes-hommes dans les équipes de recherche, l'équilibre femmes-hommes dans la prise de décision et la dimension de genre dans le contenu de la recherche. Les actions sont passées du stade de la « redéfinition du rôle des femmes » à celui de la « restructuration des institutions »

grâce à des plans globaux en faveur de l'égalité femmes-hommes pour parvenir à des changements institutionnels et à la « restructuration des connaissances » avec Horizon 2020 et l'introduction par plusieurs bailleurs de fonds nationaux de la recherche de mesures destinées à veiller à ce que les nouvelles recherches intègrent l'analyse en fonction du sexe et du genre. Le corpus de connaissances scientifiques sur le genre et les autres formes d'inégalité dans la recherche et l'innovation (R&I) s'est considérablement élargi.

Toutefois, le **consensus politique sur l'égalité femmes-hommes comme une priorité de l'Espace européen de la recherche est menacé**. La tendance actuelle est de réduire l'égalité femmes-hommes à la participation des femmes à la re-

cherche ou à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En outre, une vague « anti-genre » provenant des régimes populistes et néoconservateurs de droite à l'échelle mondiale menace les organismes de recherche en tant qu'institutions démocratiques de même que leurs libertés académiques.

La feuille de route de l'EER 2015-2020 est en cours de révision pour 2020 en vue d'élaborer une nouvelle communication pour après 2020 qui proposera des priorités révisées pour l'EER et un mécanisme de suivi de celui-ci au niveau national et européen, avant que le Conseil ne formule ses conclusions sur la nouvelle structure consultative de l'EER. La feuille de route de l'EER a été un catalyseur pour la politique et les mesures en faveur de l'égalité femmes-hommes dans de nombreux pays de l'UE, en particulier dans ceux où de telles mesures n'avaient pas été mises en place auparavant (Groupe de travail permanent sur le genre dans la recherche et l'innovation 2018). Le rapport 3.1 de GENDERACTION montre que pour 57 % des nouveaux États membres et 25 % des anciens, la feuille de route de l'EER a été le premier document politique consacré à l'égalité femmes-hommes dans la recherche. L'Europe doit redoubler d'efforts afin de construire un environnement de recherche et d'innovation juste, équitable et égal qui répond aux besoins de sa population.

D'autres parties prenantes de l'EER, notamment des organisations coordinatrices telles que la Ligue européenne des universités de recherche, l'Association des universités européennes, Science Europe et NordForsk, ont pris des mesures et élaboré des recommandations. Le soutien financier à la mise en œuvre de plans en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les organismes de recherche et de financement de la recherche aux niveaux européen et national a été essentiel pour sensibiliser, favoriser l'adoption de mesures concrètes

destinées à changer la culture organisationnelle, les pratiques et les procédures et mettre en œuvre ces mesures. Ce travail doit se poursuivre.

Les approches intersectionnelles de l'égalité femmes-hommes (un cadre analytique qui examine les systèmes de pouvoir entre le genre et d'autres catégories et identités sociales, telles que l'ethnicité et la race, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, le statut socio-économique et le handicap) sont rarement adoptées au niveau politique ou institutionnel dans l'EER, à l'exception de quelques pays. L'expérience des projets de changement institutionnel actuels financés par Horizon 2020 et le 7^e programme-cadre, y compris la plus récente expérience acquise lors de l'atelier d'apprentissage mutuel de GENDERACTION consacré à l'échange de bonnes pratiques pour soutenir les changements institutionnels, suggère que **l'intersectorialité est cruciale pour aborder les multiples axes d'inégalité que connaissent les chercheurs/euses.**

Recommandations

- L'égalité femmes-hommes et l'intégration de la dimension de genre doivent continuer à figurer parmi les priorités politiques du futur Espace européen de la recherche.
- Le secteur de l'innovation doit être intégré dans l'Espace européen de la recherche et de l'innovation par des mesures et des indicateurs concrets (pour en savoir plus sur le secteur des entreprises, voir plus loin).
- Le budget pour la mise en œuvre des plans en faveur de l'égalité femmes-hommes doit être augmenté dans le cadre d'Horizon Europe par rapport à Horizon 2020, étant donné l'importance de la valeur ajoutée de la coopération européenne entre les institutions. Les États membres doivent utiliser le Fonds

**L'égalité
femmes-hommes
et son intégration
doivent continuer à
être l'une des priorités
politiques du futur
espace européen de
la recherche.**

social européen pour compléter les efforts de la Commission au niveau national, en soutenant les changements institutionnels par des plans en faveur de l'égalité femmes-hommes ou des instruments similaires.

- La nouvelle grande ligne d'Horizon Europe sur les « stratégies avancées et méthodes novatrices pour favoriser l'égalité des sexes dans tous les domaines sociaux, économiques et culturels et lutter contre les préjugés et la violence sexistes » doit garantir des appels annuels réguliers permettant de financer un nombre approprié de projets, afin d'atteindre l'objectif consistant à apporter des solutions innovantes aux défis liés à l'égalité femmes-hommes dans l'UE et dans le monde.
- L'échange de politiques, l'apprentissage mutuel et la coordination entre les États membres, les pays associés et la Commission se sont révélés essentiels. Il convient de maintenir un groupe de travail spécialisé composé de représentant·es des pays et de la Commission, doté d'un mandat clair et entretenant une coopération accrue avec les autres parties prenantes de l'EER, notamment les organisations coordinatrices réunies

au sein de la plate-forme des parties prenantes de l'EER.

- Des approches intersectionnelles en matière d'égalité femmes-hommes doivent être adoptées au niveau institutionnel, national et européen, en abordant les questions de race et d'ethnicité, y compris les migrations et les réfugié·es, les LGBT+ et les handicaps. Les plans en faveur de l'égalité femmes-hommes financés par la Commission et au niveau national doivent intégrer l'intersectorialité comme étant une obligation. Les possibilités de partage d'expérience entre le personnel responsable, la recherche et d'autres formes de soutien devraient être appuyées aussi bien au niveau de l'UE que des États membres.

Mesurer l'égalité, réduire le fossé grandissant

En dépit des progrès réalisés, le **développement reste inégal dans l'UE**, tant en ce qui concerne la capacité d'innovation que l'égalité femmes-hommes (Groupe de travail permanent sur l'égalité femmes-hommes dans la recherche et l'innovation 2018, Rapport d'avancement EER 2018). She Figures 2018 identifie des améliorations importantes mais démontre également que nous sommes encore loin de parvenir à l'égalité recherchée. L'adoption de changements institutionnels par le biais de plans en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'intégration de la dimension de genre dans le contenu de la recherche, en particulier, exigent une amélioration significative au niveau des mesures.

L'**indicateur principal actuel de l'EER pour l'égalité femmes-hommes**, soit la part de femmes occupant des postes de niveau A, ne reflète que la situation dans le secteur de l'enseignement supérieur. Il est important de noter que cet indicateur ne reflète pas nécessairement les conditions de travail des femmes ou des autres groupes

défavorisés et peut être davantage lié aux investissements dans la recherche et le développement et au prestige professionnel dans un pays donné. De fait, l'indicateur principal de la priorité 4 peut être inversement corrélé avec l'indicateur d'excellence de la recherche de l'EER et les crédits budgétaires publics destinés à la recherche et au développement (CBPRD) en pourcentage du PIB (Rapport d'avancement de l'EER 2018). L'analyse des plans d'action et des stratégies nationales réalisée par GENDERACTION confirme les différences entre les pays dans la manière dont ils conceptualisent l'égalité femmes-hommes et les priorités de l'EER qu'ils abordent (Rapport 3.1 de GENDERACTION), et cela a également été corroboré par l'analyse de la mise en œuvre des Conclusions du Conseil sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'EER de 2018, réalisée par le groupe de travail permanent du CEER sur le genre dans la recherche et l'innovation.

Cela suggère qu'il est nécessaire de revoir la façon dont l'égalité femmes-hommes est définie, la manière dont les progrès sont mesurés pour atteindre l'égalité femmes-hommes et les indicateurs qui sont utilisés.

Recommandations

- Les États membres, les pays associés et la Commission doivent intensifier leurs efforts en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'intégration de la dimension de genre comme une priorité pour l'Espace européen de la recherche après 2020, en particulier dans les pays de l'élargissement.
- Plus précisément, il est nécessaire de revoir la manière dont les progrès sont définis dans cette priorité et d'élaborer des indicateurs appropriés qui doivent être complétés par des indicateurs reflétant les facteurs contextuels tels que

l'intensité de la R&D. Le groupe de travail permanent du CEER sur le genre dans la recherche et l'innovation devrait participer à ce processus.

- Une étude européenne doit être commandée au Centre commun de recherche afin d'examiner la corrélation entre la part de femmes parmi les titulaires de doctorats, les chercheur/euses, les professeur-es de niveau A et dans le secteur des entreprises et la mise en œuvre des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'intensité de la recherche et de l'innovation.
- Dans le cadre de la mise en œuvre d'Horizon Europe, la Commission se doit d'adopter des mesures concrètes pour inciter les pays de l'élargissement à élaborer des mesures pour l'égalité femmes-hommes, par exemple par le biais d'un appel à propositions spécifique à l'égalité femmes-hommes ou en complétant les budgets des projets de l'élargissement concernant les mesures ciblées pour l'égalité femmes-hommes à mettre en œuvre dans le cadre des projets.

Le secteur des entreprises : prendre au sérieux la responsabilité sociale des entreprises

Il a déjà été prouvé que l'équilibre femmes-hommes est bénéfique pour les entreprises ; l'expérience montre également que les mesures et les actions qui profitent aux femmes profitent en définitive à tou-tes. Pourtant, les femmes ne représentent que 20,2 % des chercheur/euses dans le secteur des entreprises, un énorme employeur de chercheur/euses et d'innovateur/trices dans l'UE. Les femmes sont fortement sous-représentées parmi les inventeur/trices de brevets, et il existe un écart considérable entre les femmes et les hommes dans les

équipes de brevets, 47 % des équipes étant composées uniquement d'hommes, suivies par les équipes d'invention composées à 37 % d'un seul homme. Entre 2006 et 2016, la majorité des dépenses de recherche et développement ont été effectuées dans le secteur des entreprises, passant de 1,12 % du PIB en 2006 à 1,32 % en 2016, soit une augmentation globale de 17,9 % (Eurostat 2018). En revanche, le deuxième secteur d'enseignement supérieur le plus performant représentait 0,47 % du PIB mais a stagné à partir de 2010 ; le secteur public représentait 0,23 % du PIB et le secteur privé à but non lucratif 0,02 % du PIB, tous deux se situant aux mêmes niveaux qu'il y a dix ans.

Si certaines entreprises ont élaboré des programmes visant à accroître la participation des femmes et d'autres populations sous-représentées, ces initiatives portent rarement sur la culture et les structures organisationnelles, et elles sont mises en œuvre de manière très inégale dans leurs filiales. Les PME et les start-ups technologiques dirigées par des femmes font l'objet d'une attention croissante. Cependant, le rapport de 2018 sur l'état des technologies européennes montre que 93 % de tous les fonds levés par les entreprises européennes financées par du capital-risque en 2018 sont allés à des équipes de fondateurs entièrement masculines et 46 % des femmes interrogées ont déclaré avoir été victimes de discrimination dans le secteur technologique européen. Les recherches montrent que le secteur des entreprises peut bénéficier d'une plus grande participation des femmes à la fois au sein des conseils d'administration et en tant que propriétaires (Mitchell 2011). L'une des recommandations de la Fondation Kauffmann (2016) est d'accroître le financement de la recherche des PME en faveur des entreprises détenues par des femmes. Comme le secteur des entreprises tire parti du financement public de la recherche, les

bailleurs de fonds publics peuvent adopter une position proactive en matière de promotion de l'égalité femmes-hommes en subordonnant le financement à la promotion active de l'égalité femmes-hommes chez les candidat·es dans le secteur des entreprises et en soutenant les entreprises dirigées par des femmes. Cela doit inclure l'intégration de la dimension de genre dans le contenu de la recherche et de l'innovation, notamment pour éviter des pertes financières et de prestige.

Enfin, il est nécessaire de modifier la perception de l'entrepreneuriat et de la technologie qui sont considérés comme des domaines masculins. Le Prix européen pour les femmes innovatrices est un bon moyen de rendre hommage aux femmes entrepreneuses qui ont réussi. Ces mesures doivent être mises en place dans l'ensemble de l'Espace européen de la recherche, afin de stimuler la création de jeunes entreprises et d'entreprises dirigées par des femmes qui serviront ainsi de modèles.

Recommandations

- Le secteur des entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises ainsi que les start-ups, devra prendre au sérieux sa responsabilité sociale, promouvoir les changements institutionnels en faveur de l'égalité et de la diversité en interne et prendre en compte la dimension de genre dans les solutions de recherche et d'innovation qu'il développe.
- Le financement public alloué au secteur des entreprises, notamment aux PME et aux start-ups, doit être subordonné à la mise en place de mesures en faveur de l'égalité de genre et de la diversité.
- Des fonds spécifiques doivent être alloués aux entreprises technologiques et aux start-ups dirigées par des femmes et des minorités dans le cadre du

Conseil européen de l'innovation et des programmes nationaux similaires.

- Les lignes de financement de l'innovation au niveau de l'UE et des États membres devraient, en règle générale, prendre en compte les dimensions de genre et de diversité dans l'innovation, afin que les nouvelles technologies et les innovations ne soient pas entachées de préjugés sexistes ou autres. Ceci doit s'appliquer également au Conseil européen de l'innovation et à l'Institut européen d'innovation et de technologie.
- La Commission doit promouvoir plus largement le Prix européen pour les femmes innovatrices afin de renforcer la marque et la notoriété de l'UE. Les États membres sont invités à rejoindre la Commission et à encourager le rôle unique des femmes en tant qu'innovatrices sociales et entrepreneuses ainsi qu'à renforcer leur rôle de moteur de la spécialisation intelligente, en mettant en place des programmes de financement, des prix ou d'autres instruments analogues.

Les défis mondiaux pour les sociétés européennes : combler les lacunes et les besoins intersectoriels liés au genre

Il est de plus en plus évident que l'intégration de la dimension de genre dans la recherche et l'innovation apporte des solutions plus efficaces et, inversement, lorsque celle-ci n'est pas prise en compte, les effets négatifs se répercutent de manière disproportionnée sur les femmes (Saini 2017, Criado Perez 2019). De nouveaux éléments concrets indiquent également que les **préjugés raciaux réapparaissent dans la recherche** étant donné que le nationalisme racialisé est une menace résurgente à travers le monde (Saini 2019).

Le secteur de l'innovation devrait être inclus dans l'espace européen de la recherche et de l'innovation avec des actions et des indicateurs concrets.

En outre, le signal d'alarme de #Metoo représente un défi pour les communautés de recherche européennes, qui doivent déterminer dans quelle mesure le harcèlement sexuel est ancré dans la culture universitaire mondiale (Bondestam & Lundqvist 2018). Il ne peut y avoir de solutions aux missions et aux défis mondiaux sans prêter attention à la manière dont ils sont intégrés dans les structures du pouvoir et générés.

Alors que l'Europe élabore ses futures stratégies de recherche et d'innovation afin de faire face aux défis mondiaux urgents, Horizon Europe sera étroitement lié **au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et aux objectifs de développement durable**. Les Nations unies considèrent que « l'intégration systématique d'une perspective de genre dans la mise en œuvre du programme » (Nations unies, 2015) est capitale ; de même, **Horizon Europe doit poursuivre les actions développées dans Horizon 2020 pour intégrer la dimension de genre dans le contenu de la recherche et de l'innovation.**

L'initiative « Gendered Innovations » lancée par la Commission et l'Université de Stanford en 2011 a fourni d'excellents exemples concrets de ce que l'analyse en

fonction du sexe et du genre peut apporter. La Commission poursuit maintenant avec un groupe d'expert-es ce travail intitulé « Gendered Innovations 2 », qui élaborera de nouvelles études de cas et méthodologies qui devraient mettre en évidence les projets d'Horizon 2020 ayant intégré la dimension de genre dans leur contenu et fournir des recommandations pour Horizon Europe. Suite à l'adoption d'Horizon Europe, GENDERACTION explorera la dimension de genre dans les missions et partenariats d'Horizon Europe afin de fournir des recommandations pour intégrer l'analyse en fonction du sexe et du genre. Une mission spécifique sur l'égalité des sexes dans le cadre de l'ODD 5 a déjà été suggérée par GENDERACTION dans la Note d'orientation Le genre dans les missions de recherche et d'innovation d'Horizon Europe.

La recherche axée sur le genre et l'intégration du genre dans les contenus de la recherche et de l'innovation sont toutes deux cruciales pour améliorer les politiques de l'UE ainsi que pour atteindre les objectifs de développement durable des Nations unies. Le manque de sensibilisation et de connaissance en matière de genre aux différents niveaux des systèmes de R&I nécessite encore des efforts visant à renforcer les capacités des acteur/trices clés afin de faciliter la mise en œuvre des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'EER. Davantage d'éléments probants fondés sur la recherche sont nécessaires sur les répercussions selon le genre des politiques de R&I, y compris les politiques d'égalité entre les femmes et les hommes, et les politiques d'intégration de la dimension de genre sur le terrain.

Recommandations

- Dans la mise en œuvre d'Horizon Europe, la dimension de genre doit être considérée comme une exigence en

termes d'excellence et d'impact dans tous les domaines concernés liés aux objectifs de développement durable, en requérant des candidat-es qu'elles/ils développent une analyse en fonction du sexe et du genre et qu'elles/ils incluent des expert-es en matière de genre dans les consortiums pour ces sujets. Les rapports de projet devront mentionner la nécessité d'aborder spécifiquement l'analyse en fonction du sexe et du genre. Le suivi de l'inclusion de la dimension de genre doit être amélioré dans les projets de recherche d'Horizon Europe.

- Horizon Europe et les organismes nationaux de financement de la recherche, parmi lesquels le Fonds social européen, sont appelés à lancer des appels à la recherche future afin d'atteindre les objectifs de développement durable, incluant la dimension de genre dans tous les ODD.

La coopération internationale : inégalités mondiales, autonomisation, résilience et inclusion

Les préoccupations éthiques, dont les inégalités femmes-hommes, économiques et ethniques/raciales, doivent se voir accorder la plus haute priorité en raison de l'inégalité des contextes de pouvoir dans lesquels nous vivons, tant au niveau mondial qu'au sein de l'UE. Les régions pauvres et à risque du globe ainsi que les populations doivent être protégées contre l'exploitation à des fins de recherche et d'innovation (utilisation de ressources telles que les terres et les cultures indigènes, consentement éclairé, etc.) La recherche et l'innovation doivent s'ouvrir davantage afin de garantir la multiplicité des parties prenantes, qu'il s'agisse des « suspects habituels » au sein des gouvernements, des chercheur/

Horizon Europe et les organismes nationaux de financement de la recherche, y compris le Fonds social européen, devraient lancer des appels à de futures recherches pour répondre aux objectifs de développement durable, en incluant la dimension de genre à travers tous les ODD.

euses et des entreprises, des ONG et des communautés, y compris les organisations féminines communautaires et les réseaux d'égalité femmes-hommes. Sans adhésion de la population, les solutions développées peineront à aboutir.

Le cadre stratégique européen pour la coopération scientifique et technologique internationale de la Commission européenne (2008) a souligné qu'il faudra « [dans les pays en développement] s'efforcer en particulier d'encourager et de faciliter l'égalité des sexes et les investissements du secteur privé dans la science et la technologie ». Pourtant, à ce jour, la coopération internationale au sein de l'EER intègre rarement les questions d'égalité femmes-hommes.

En réponse aux conclusions du Conseil de 2015 sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'EER, le groupe de travail permanent sur le genre dans la recherche et l'innovation et le Forum stratégique pour la coopération internationale ont rédigé un avis intitulé **Opinion on developing joint guidelines on a gender perspective for international cooperation in STI**. GENDERACTION a préparé un **cadre méthodologique pour évaluer le genre dans la coopération internationale en matière de STI**, assor-

ti d'une liste de contrôle et d'exemples concrets de mise en œuvre ainsi qu'une **Note d'orientation n° 6 Une coopération internationale intégrant la dimension de genre pour Horizon Europe**.

Recommandations

- La Commission européenne, les États membres, les organismes de financement de la recherche ainsi que les organismes de recherche doivent veiller à traiter efficacement les questions d'égalité femmes-hommes dans leurs nouvelles collaborations avec les pays tiers en matière de recherche et d'innovation, par le biais d'accords bilatéraux et multilatéraux (y compris les JPI et, entre autres, les programmes de cofinancement ERA-Net), afin de favoriser l'autonomisation, l'inclusion et la solidarité entre les nations.

Références

- Atomico (2018) *The State of European Tech 2018*.
- Bondestam, Fredrik & Lundqvist, Maja (2018) *Sexual harassment in academia. An International research review*. Stockholm: The Swedish Research Council.
- Criado Perez, Caroline (2019) *Invisible Women: Exposing Data Bias in a World Designed for Men*. Vintage Publishing.
- European Commission (2019) *ERA Progress Report 2018*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- European Commission (2019) *She Figures 2018*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- European Commission (2009) *A Strategic European Framework for International Science and Technology Cooperation. Communication from*

the Commission to the Council and the European Parliament. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities.

European Commission (1999) Communication of 17 February 1999 entitled 'Women and science: Mobilising women to enrich European research'.

Eurostat (2018) R&I expenditure.

Kauffman Foundation (2016) *Kauffman Compilation. Research on Gender and Entrepreneurship.*

Kauffman Foundation (2015) *Entrepreneurship Policy Digest. Women Entrepreneurs are Key to Accelerating Growth.*

Mitchell, Lesa (2011) *Overcoming the Gender Gap: Women Entrepreneurs as Economic Drivers.* Ewing Marion Kauffman Foundation.

GENDERACTION (2018) *ERA Roadmap Priority 4 Benchmarking. Report on national roadmaps and mechanisms in ERA priority 4.*

GENDERACTION (2018) *Briefing paper no. 4 on Gender for Horizon Europe. Research & Innovation Missions. Ensuring a fast-track to better future for all.*

GENDERACTION (2018) *Policy brief no. 6 on Gender-responsive International Cooperation for Horizon Europe.*

GENDERACTION (2018) *Methodological Framework to assess gender in international cooperation in STI.*
Saini, Angela (2017) *Inferior. How Science Got Women Wrong and the New Research That's Rewriting the Story.* Harper Collins.

Saini, Angela (2019) *Superior. The Return of Race Science.* Penguin Random House.

Standing Working Group on Gender in Research and Innovation (2018) *Report on the implementation of Council Conclusions of 1 December 2015 on Advancing Gender Equality in the European Research Area.* ERAC.

Strategic Forum for International Cooperation and Standing Working Group on Gender in Research and Innovation (2018) *SFIC and SWG-GRI opinion on developing joint guidelines on a gender perspective for international cooperation in Science, Technology and Innovation (STI).*

Prenez contact avec nous :

www.genderaction.eu
info@genderaction.eu
[@GENDERACTION_EU](https://twitter.com/GENDERACTION_EU)



Ce projet est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 741466.

Avertissement : les avis et opinions exprimés dans ce document sont uniquement ceux du projet et non ceux de la Commission européenne.